

Apport en compte courant d'associé rémunéré

SCIC ALPES AUTOPARTAGE (Citiz Auvergne-Rhône-Alpes)

Je soussigné-e,

Mme ☐ M. ☐ Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

Date de naissance : _____ Département de naissance : _____

Information bancaires pour le remboursement :

IBAN : _____ BIC : _____

Informations sur la personne morale (le cas échéant)

Raison sociale : _____

Forme juridique : _____

Adresse du siège social : _____

Code postal : _____ Commune : _____

SIRET : _____ APE : _____

Représenté par : _____ En qualité de : _____

Membre du collège sociétaire :

☐ Usagers ☐ Salariés ☐ Collectivités territoriales ☐ Fondateurs, ESS ☐ Entreprises de la mobilité

- ☐ déclare avoir pris connaissance et accepter les statuts et la convention de compte courant d'associé de la SCIC Alpes Autopartage ;
☐ déclare accepter que la SCIC Alpes Autopartage ait recours à la transmission par voie électronique de tout document d'information, de communication institutionnelle ou formelle, notamment pour les formalités de convocation et de vote à distance (cette autorisation ayant pour objectif de faciliter la gestion et limiter les frais).

☐ déclare verser en compte courant d'associé la somme de _____ € (en chiffres)
à la SCIC Alpes Autopartage dont je suis sociétaire. (Montant minimum 1000€)

Pour une durée de : ☐ 2 ans Taux de 2% ☐ 3 ans Taux de 3% ☐ 4 ans et plus Taux de 4% Pour un engagement de plus de 4 ans, merci de préciser le nombre de mois : _____

☐ J'exécute le versement par virement sur le compte Alpes Autopartage ouvert au Crédit Coopératif
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0094 6470 149 Code BIC : CCOPFRPPXXX

Date : ____ / ____ / ____

Fait à : _____

Signature du/des représentants légaux et cachet de l'entreprise le cas échéant. Précédé de la mention « Bon pour versement en compte courant d'associé »

Les informations communiquées seront enregistrées par Alpes Autopartage uniquement pour le traitement de votre demande. Ces informations sont obligatoires. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression dans les conditions prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Ces droits peuvent s'exercer auprès de la SCIC Alpes Autopartage - aura@citiz.fr - 04 76 24 57 25 RCS Grenoble - SIRET : 480 677 756. Siège social : Citiz AURA - 38 Cours Berriat, 38000 Grenoble.